

SERVICE JURIDIQUE

SERJU/12-549-21 du 16/01/2012

LE CENTRE DE DOCUMENTATION DU RECTORAT

Destinataires : Tous personnels de l'Académie

Dossier suivi par : Mme CARTAPANIS - Tel : 04 42 91 75 16 - Fax : 04 42 91 75 14

LE CENTRE DE DOCUMENTATION DU RECTORAT

Permet de :

- **S'INFORMER**,
- **RECHERCHER des textes**,
- **CONSULTER SUR PLACE** : revues, documents (*BOEN depuis 1946, Intendance, la lettre de l'Education, les cahiers de l'éducation, Les cahiers pédagogiques, les barèmes de Montpellier, différentes revues juridiques : AJDA, LIJ, recueil Dalloz ...*)

Met à la disposition des personnes désirant préparer des concours administratifs ou améliorer leurs connaissances professionnelles, un lieu où :

- **SE PROCURER** des annales de concours des différentes académies et de l'académie d'Aix-Marseille.
- **ACCEDER** à une bibliothèque consacrée aux différents concours administratifs (ADJAENES, SAENES, ADAENES, APAENES, Infirmiers, Personnels de laboratoire, techniciens...),
- **EMPRUNTER** de un à trois livres sur divers sujets (système éducatif, droit, culture générale, entretien avec un jury, établir un dossier RAEP,...et bien d'autres...).

**Ouvert au public du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h**

Téléphone : 04 42 91 75 16

FAX : 04 42 91 75 18 ou 14

Par courriel : maryvonne.cartapanis@ac-aix-marseille.fr

Par courrier : Rectorat de l'académie d'Aix-Marseille Documentation
Place Lucien Paye
13621 AIX-EN-PROVENCE - CEDEX 01

Signataire : Henri RIBIERAS, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille